



Mairie de La Regrippière

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

OBJET :

DÉCLARATIONS DE
BIENS SOUMIS AU
DROIT DE
PRÉEMPTION

L'an Deux Mille Vingt-six, le jeudi 2 juillet
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., François LUCAS, Vanessa DHENIN,
Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre
BARON, Cécilia FONTENEAU, Julien KOSIR, Peggy LAURENT,
Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence
PETITEAU, Bérénice RICHARD, Steven VAIDIE

EXCUSÉS : ~~Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Gwladys~~
PROUST, Sandra TIENNAULT, Bernard SOURISSEAU,

POUVOIRS :

M DEROUET M. a donné pouvoir à M BARON A.
Mme PROUST G. a donné pouvoir à M KOSIR J.
Mme TIENNAULT S. a donné pouvoir à Mme LAMBERT B.
M SOURISSEAU B. a donné pouvoir à M PAQUEREAU Q.

SECRETAIRE : M Julien KOSIR

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune
a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 11 juin 2026 :

-	E154	30 rue d'Anjou	133m2
-	E153	30 rue d'Anjou	40m2
-	E155	30 rue d'Anjou	128m2
-	E157	30 rue d'Anjou	136m2
-	E158	30 rue d'Anjou	149m2

Appartenant à Monsieur Thomas BROSSET, demandée par Maître LE MASSON
notaire à VERTOU, parcelles situées en zone Ua et A.



Mairie de La Regrippière

Déclaration reçue en mairie le 23 juin 2026 :

- C950 22 rue de la Petite Pièce 427m2
Appartenant à Monsieur Bastien LUNEAU, demandée par Maître PENARD notaire
à VALLET, parcelle située en zone Ub.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le - 6 JUL. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le - 8 JUL. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN